

## Extrait du registre des délibérations

### Séance du 28 Janvier 2013

L'an 2013 et le 28 Janvier à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DUPUY Jean-Pierre Maire

**Présents** : M. DUPUY Jean-Pierre, Maire, Mmes : CHANNAUX Rose-Marie, CREVISY Anne-Françoise, SMANIOTTO Annie, MM : BRUNOT Hervé, DUPUY Jean-François, HABEMONT Claude, MARIET Sylvain, SCHERTENLEIB David, TOUSSAINT Emmanuel

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BAUDHOIN Olivier à M. MARIET Sylvain,

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 10

**Date de la convocation** : 16/01/2013

**Date d'affichage** : 16/01/2013

**A été nommée secrétaire** : Mme SMANIOTTO Annie

#### **Objet des délibérations**

### **SOMMAIRE**

- 2013-01 - DROIT DE PREMPTION URBAIN SUR LES PARCELLES CADASTREES ZI 273 ET 274
- 2013-02 - MODIFICATION DES STATUTS DU SDEHM
- 2013-03 - MODIFICATION DES STATUTS DU SIGF DU VAL DE MEUSE
- 2013-04 - ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
- 2013-05 - TAILLE ET COUPE DES ARBRES
- 2013.6 - DECHARGE COMMUNALE
- POINT SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2012
- 2013-07 – SUBVENTION A LA COOPERATIVE SCOLAIRE DE L'ECOLE PRIMAIRE DE SAULXURES

#### **Réf : 2013-01 - DROIT DE PREMPTION URBAIN SUR LES PARCELLES CADASTREES ZI 273 ET 274**

Le Maire expose la demande envoyée par Maître TEYSSEIRE Stéphane, notaire à Varennes sur Amance (52) concernant les parcelles cadastrées ZI 273 et 274 sur le territoire de Saulxures.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas faire prévaloir son droit de préemption sur les parcelles cadastrées ZI 273 et 274 sur le territoire de Saulxures.

Le Maire informe l'assemblée qu'il faudra prévoir des travaux afin d'apporter le réseau d'eau potable en limite de propriété en traversant la route.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

**Réf : 2013-02 - MODIFICATION DES STATUTS DU SDEHM**

Vu le projet de modification des statuts du SDEHM adoptés lors du comité syndical du 20 décembre 2012

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la modification de statuts du SDEHM dont le texte est joint à la présente délibération.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

**Réf : 2013-03 - MODIFICATION DES STATUTS DU SIGF DU VAL DE MEUSE**

Maire informe l'assemblée que suite à l'adhésion de la commune de BONNECOURT, il est nécessaire de modifier les statuts du SIGF du Val de Meuse.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- accepte la modification des articles 5, 6 et 7 des statuts du Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière du Val de Meuse à compter du 1er janvier 2013.

- Autorise le Maire à signer toutes pièces se rapportant au présent dossier.

- Précise que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication devant le tribunal administratif.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

**Réf : 2013-04 - ENTRETIEN DES ESPACES VERTS**

Le Maire expose toutes les possibilités pour l'entretien des espaces verts :

- emploi d'une personne en contrat avenir (16 - 25 ans)

- emploi d'une personne en CDD

- contrat avec une entreprise (comme auparavant)

Le Maire expose les 3 candidatures spontanées reçues

M. SCHERTENLEIB expose les devis pour l'achat de petits matériels.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- de faire effectuer l'entretien des espaces verts par une entreprise comme les autres années.

- de retenir le devis de la Fédération des APAJH 52240 BREUVANNES pour la tonte avec enlèvement des déchets et débroussaillage des talus et des bordures pour un montant de 814.00 € HT par passage, soit pour une estimation de 9 passages un total de 8 761.90 € TTC

- d'acheter du petits matériels (taille-haie, tronçonneuse, débroussailleuse, souffleur,...) auprès de l'entreprise Ets MOUCHOTTE 52400 Bourbonne-les-Bains pour un montant de 2 675.45 € TTC

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

**Réf : 2013-05 - TAILLE ET COUPE DES ARBRES**

Le maire expose les devis reçus concernant la taille et la coupe des arbres sur le territoire de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de reporter sa décision et demande au Maire des devis pour l'aménagement de l'espace après la coupe des arbres sur la place du village.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

**Réf : 2013-06 - DECHARGE COMMUNALE**

Le Maire informe l'assemblée de l'achat d'un panneau "DECHARGE INTERDITE".

Le Maire donne lecture du projet d'arrêté municipal et informe que les amendes peuvent aller jusqu'à 1 500 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet d'arrêté municipal.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

#### **Réf : - POINT SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2012**

Le Maire expose le compte administratif du budget principal 2012 à l'assemblée :

##### **Investissement :**

Recettes : 12 551.71 €

Dépenses : - 7 465.16 €

+ 5 086.55 €

Déficit 2011 - 7 790.71 €

Déficit 2012 - 2 704.16 €

##### **Fonctionnement :**

Recettes : 136 753.70 €

Dépenses : - 76 475.88 €

+ 60 277.82 €

Excédent 2011 + 16 607.50 €

Excédent 2012 + 76885.32 €

soit un excédent global de 74 181.16 €

#### **Réf : 2013-07 - Subvention à la coopérative de l'Ecole primaire de Saulxures**

Le Maire donne lecture du courrier de l'Ecole primaire de Saulxures demandant une aide afin de finir de financer le projet d'un séjour pédagogique pour la classe de CP - CE1 (soit 14 enfants) du 2 au 8 juin 2013 au Val André.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- d'octroyer une subvention d'un montant de 250 € à la coopérative scolaire de l'école primaire de Saulxures pour financer le séjour

- de verser cette somme que si le projet aboutit

- de prévoir les crédits nécessaires au budget 2013

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 1)

#### **Questions diverses :**

##### Projet éolien

Le Maire relate la réunion de la semaine dernière à la communauté de communes du Bassigny avec les 3 promoteurs.

Il apparaît que sur le territoire de Saulxures il y aurait 8 éoliennes (6 Alsthom et 2 Eolfi)

Il y aura une permanence le jeudi 28 février 2013 de 10h à 12h et de 14h à 19h à la salle des Fêtes de Saulxures.

##### Membres du CCAS

Le Maire informe l'assemblée que Mme CHANNAUX Liliane souhaite démissionner de son poste de membre du CCAS pour raison personnelle.

Le conseil municipal propose de la remplacer par Mme THIEBAUT Florence, après son accord.

##### Maquis de Varennes

Le Maire informe que le Maquis de Varennes tiendra son assemblée générale le 23 mars ou le 6 avril (à définir).

##### Lecture du compte rendu de séance

Le conseil décide de ne plus relire le compte rendu de la séance précédente en début de réunion étant donné que chaque membre du conseil le reçoit avec sa convocation.

##### Compost municipal

Mme SMANIOTTO distribue des informations sur le compost municipal venant du SDEDM et propose qu'une réunion soit organisée afin de mettre en place ce système.

##### Déchetterie de Montigny le Roi

Le Maire informe l'assemblée que la déchetterie de Montigny le roi sera ouverte vers la fin février 2013.

Déneigement des chemins de ceinture

Mme CREVISY demande les conditions de déneigement des chemins de ceinture.

La commission rappelle que les chemins de ceinture sont déneigés à partir d'environ 10 cm de neige.

Commission site internet

M. HABEMONT demande qu'une réunion soit programmée afin de continuer à alimenter le site internet de Saulxures.

En mairie, le 31/01/2013  
Le Maire  
Jean-Pierre DUPUY